



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

**130**

ans d'action  
en faveur des  
parlementaires



NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT

## HRC 41 - événement parallèle

### Invitation

# Engagement parlementaire dans le domaine des droits de l'homme : identification des bonnes pratiques et des possibilités d'action

mardi, 25 juin 2019, 9 h 30 – 12 h 30

#### Contexte :

Les parlements, en particulier leurs commissions des droits de l'homme, ont un rôle décisif à jouer dans la protection et la promotion des droits de l'homme en contribuant à donner une suite concrète aux obligations internationales relatives aux droits de l'homme au niveau national. Les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU, en particulier le Conseil des droits de l'homme et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ont pris acte du potentiel des parlements pour assurer une meilleure mise en œuvre des normes relatives aux droits de l'homme et commencé ainsi à tenir compte du travail parlementaire de manière plus systématique dans leurs propres délibérations. Pour leur part, les parlements - en particulier les commissions des droits de l'homme - redoublent d'efforts pour mieux comprendre le fonctionnement des mécanismes des droits de l'homme de l'ONU et contribuer directement à leurs travaux.

L'événement parallèle fait partie d'un programme de trois jours du séminaire à l'intention des membres de commissions parlementaires des droits de l'homme qui vise à faire le point sur les avancées accomplies jusque-là et à identifier les meilleures pratiques et de nouveaux moyens d'action. Plus concrètement, cet événement sera l'occasion de présenter des exemples intéressants de contributions de parlements dans le domaine des droits de l'homme et de participation des parlements aux activités des mécanismes des droits de l'homme de l'ONU. Il s'agira aussi de recenser d'autres moyens de renforcer la contribution des parlements à la promotion et à la protection des droits de l'homme et d'améliorer les synergies entre les parlements et les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU. La réunion examinera également des exemples mobilisateurs de coopération entre les parlements, les institutions nationales des droits de l'homme et la société civile, ainsi que les activités que les parlements peuvent entreprendre pour créer un environnement dans lequel les parties prenantes nationales en matière de droits de l'homme peuvent travailler librement et efficacement. Le séminaire abordera également les mesures que les parlements peuvent prendre pour mettre en œuvre un ensemble de mesures reposant à la fois sur les Objectifs de développement durable (ODD) et les obligations relatives aux droits de l'homme. La réunion sera aussi l'occasion d'explorer le contenu d'un possible ensemble de principes internationaux d'appui aux activités des commissions parlementaires des droits de l'homme et d'examiner les éléments constitutifs d'un outil d'auto-évaluation au regard des droits de l'homme pour les parlements.

Le séminaire s'inspirera, entre autres, du guide UIP/HCDH sur les droits de l'homme à l'intention des parlementaires, du rapport du HCDH (A/HRC/38/25) de mai 2018 intitulé « Contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à son Examen périodique universel », du rapport de la deuxième session du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit sur le thème « Le rôle des parlements dans la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit », des recommandations et conclusions des précédents séminaires de renforcement des capacités parlementaires UIP/HCDH, du guide de l'UIP sur la liberté d'expression (2018) et des travaux du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP. Quelque 69 parlementaires de 34 pays ont enregistré leur présence.



## Programme :

**9 h 30**                    *Entretien de haut niveau entre la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Michele Bachelet, le Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong, des parlementaires et la communauté des droits de l'homme présentent à Genève*

**10 h 15**                    **Protection des droits de l'homme au niveau national – stratégies pour une contribution parlementaire renforcée**

*Les prérogatives parlementaires en matière d'adoption des lois, du contrôle de l'action gouvernementale, de l'adoption du budget national, de l'approbation de la ratification des traités internationaux et de la remise en question des réserves existantes, ainsi que de la sensibilisation du public et de l'engagement des citoyens, sont des éléments essentiels au regard de la promotion des droits humains. Pour s'acquitter efficacement de telles tâches, plusieurs parlements ont créé des commissions spécifiques consacrées aux droits de l'homme*

Au cours de cette séance, les participants se pencheront sur les meilleures pratiques en matière de renforcement du contrôle parlementaire, notamment celles recensées dans le Rapport parlementaire mondial 2018 UIP/PNUD. Il s'agira d'effectuer un examen axé sur les droits de l'homme de la législation et du budget, des commissions parlementaires des droits de l'homme fortes et de la position proactive des parlements vis-à-vis de la ratification des traités internationaux et du retrait des réserves. La séance portera également sur la participation des parlementaires à l'élaboration des plans d'action nationaux en matière de droits de l'homme. Enfin, les participants seront invités à fournir par écrit trois exemples concrets des travaux qu'ils ont réalisés ces dernières années et qui ont contribué à améliorer l'exercice des droits de l'homme dans leur pays.

- Mme Meg Munn, ancienne membre de la Chambre des communes, Royaume-Uni (2001-2015) ayant contribué à la rédaction et l'utilisation du Rapport parlementaire mondial sur le contrôle parlementaire publié par l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Mme Janepher Nantume Egunyu, Présidente de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale, Ouganda
- M. Akhmal Saidov, Président de la Commission des institutions démocratiques de la Chambre législative, Ouzbékistan

Discussion ■